



Communiqué de presse

12/05/2022

LE DÉPARTEMENT RENOUVELLE L'AIDE FINANCIERE AUX LYCÉENS S'ORIENTANT VERS UNE PREMIERE ANNEE DE SANTÉ

Dans le cadre du Plan « Ambition Santé 53 », **une aide financière incitative du Département de la Mayenne**, destinée aux jeunes s'engageant dans une première année de Santé à l'université d'Angers et à Laval, a été créée.

Ce dispositif vise à encourager les lycéens mayennais à se destiner **vers un cursus universitaire en santé**. Pour cette année universitaire, les lauréats sélectionnés sur dossiers, bénéficieront d'une bourse de 2000 € pour les accompagner dans leur première année d'étude.

Deux étudiants en médecine, ayant bénéficié de l'aide du Département de la Mayenne pour leur entrée en médecine, témoignent :

- **Louann Rousseau, 20 ans, actuellement en 2ème année de médecine à l'Université d'Angers :**

« C'est un avantage pour moi, même si les études sont gratuites, de nombreux coûts imprévus surviennent durant l'année : l'achat de livres, d'un stéthoscope, de matériels de médecines... En parallèle, je devais également assurer le paiement du loyer de mon logement étudiant. C'est un vrai soulagement de pouvoir compter sur cette aide et un réel confort pour la suite de mes études. »

« Selon moi, réussir ses études en santé requiert principalement beaucoup de volonté et de motivation. Il faut être prêt à y consacrer des années de sa vie. Il n'y a pas de profil type, on vient tous de filières différentes que ce soit littéraire ou scientifique, avec plus ou moins de bonnes notes au lycée. Peu importe notre cursus passé et la manière dont on travaille, si on en a vraiment envie, on se donne les moyens et ça en vaut la peine ! »

Contact Presse :

Conseil départemental de la Mayenne - Direction de la Communication et de l'Attractivité :
Claire JOUSSE - 06 73 68 66 90 – Claire.jousse@lamayenne.fr



- **Arthur Hautbois, 20 ans, en 3ème année de médecine à la faculté d'Angers :**

« L'appui important du Département m'a permis d'être plus serein dans la gestion de mon budget. Quand on est étudiant, on n'a aucun revenu et cette bourse a été d'un grand secours au quotidien (les courses alimentaires, le train, les sorties...). J'ai aussi pu m'autoriser à m'offrir plus de petits plaisirs pour décompresser. »

« A mon avis, pour réussir ses études, il faut être autonome et régulier, car il n'y a plus d'encadrement comme au lycée. C'est un réel challenge ! »

Pour s'inscrire et bénéficier de l'aide du Département, rendez-vous sur :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/cd53-soutien-sante-2022>

Chiffres clés :

Depuis le démarrage du dispositif en 2018 :

- 42 lauréats ont été sélectionnés
- 80% ont réussi leur filière santé
- 43% ont accédé à la seconde année de médecine, soit plus de deux fois le taux moyen d'admission

Contact Presse :

Conseil départemental de la Mayenne - Direction de la Communication et de l'Attractivité :
Claire JOUSSE - 06 73 68 66 90 – Claire.jousse@lamayenne.fr